

Rencontre Développement Durable Conseil Général de l'Aude – 1^{er} avril 2009

L'agenda 21 du Département du Gers

*Isabelle CHOQUER, chef de Mission Développement Durable et Agenda 21
Conseil Général du Gers*



CONSEIL GÉNÉRAL
Gers | Département durable



Le développement durable

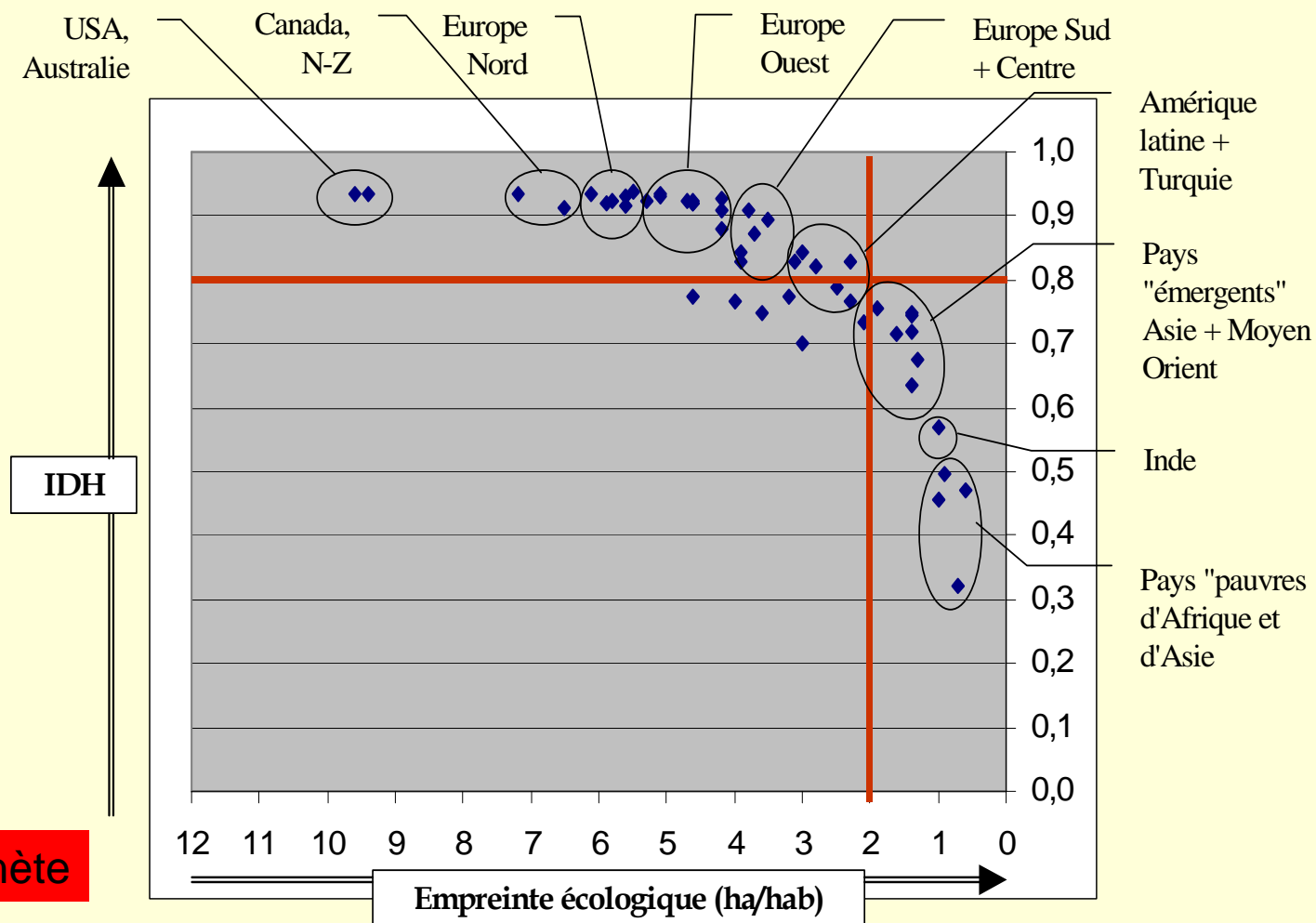
LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La performance des nations : tous perdants !

Aucune nation ne réussit à atteindre un niveau de développement humain élevé tout en gardant un impact environnemental inférieur au seuil de durabilité écologique

Aurélien Boutaud
Doctorant en Sciences de la Terre et de l'Environnement
ENSM Saint-Etienne

2 ha/hab = 1 planète



LE DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Une prise de conscience**

- En 1972 : des scientifiques lancent un **cri d'alarme** quant à l'état d'épuisement des ressources naturelles de la planète

- 1987 : **définition du développement durable** par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (Commission Brundtland) :

- « *le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle, **à commencer par les plus démunis**, sans priver les **générations futures** de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins* »

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

- **La mobilisation**

- 1992 : Sommet de la Terre à Rio

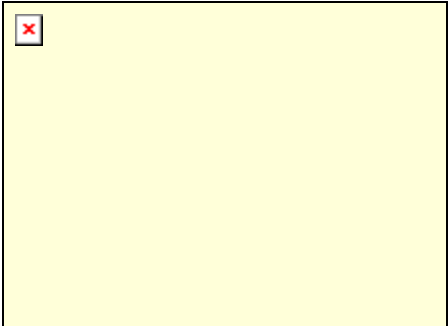
- (Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
-178 pays-)

- Une déclaration : la **Déclaration de Rio** avec 27 principes qui placent les êtres humains au centre des préoccupations

- Un programme d'action mondial pour le XXIème siècle :

« **L'Agenda 21** »

- Des conventions à signer pour : la diversité biologique, les changements climatiques et la lutte contre la désertification



L'agenda 21, du global au local

L'AGENDA 21 MONDIAL

- Prévoit que les pays du monde soient **partenaires** pour un développement durable et qu'ils apportent des **ressources financières** nouvelles
- Décline les **problèmes qui se posent** pour l'environnement et le développement :
 - Par exemple : gestion des déchets (environnement), lutte contre la pauvreté (équité sociale), modification des modes de consommation (économie)...
- Fixe les **objectifs à atteindre** et précise les règles

L'AGENDA 21 LOCAL

- Une démarche **volontariste**
- Permet aux collectivités locales d'**agir** pour le développement durable
- C'est la **déclinaison locale** des engagements qui ont été pris dans l'Agenda 21 mondial

L'AGENDA 21 LOCAL

Ce qui est **indispensable**

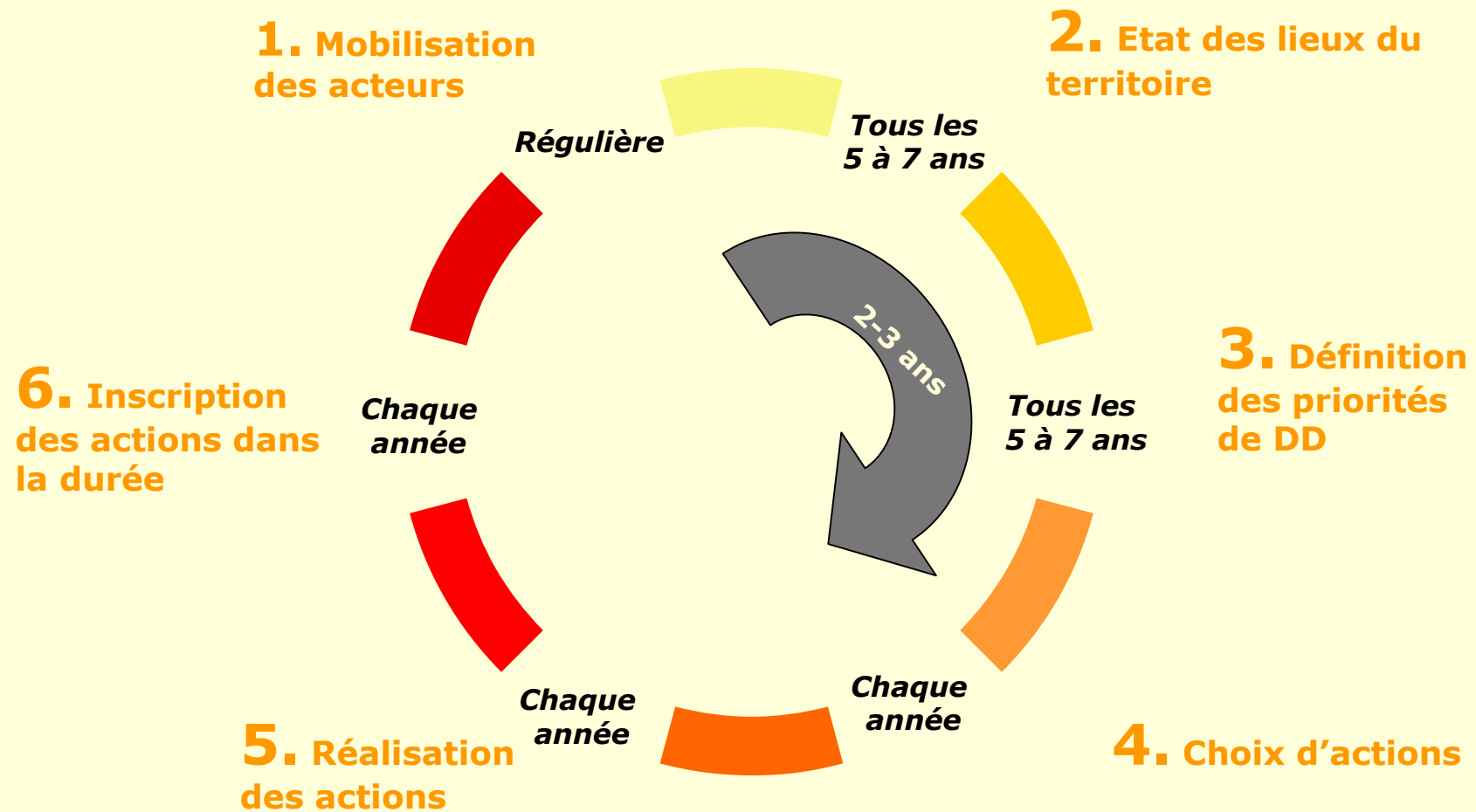
- Une **volonté** politique forte
 - Faire **participer** le plus grand nombre
 - Travailler de façon **transversale**
 - Se **remettre en question** régulièrement
 - Bien **évaluer** pour encore s'améliorer
-
- Intégrer les **trois dimensions du développement durable** : environnement, économie et social, l'environnement étant facteur limitant et support de l'activité humaine

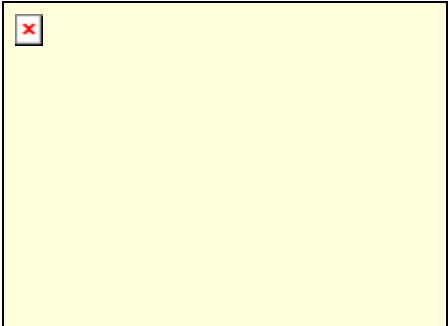
L'AGENDA 21 LOCAL

Pourquoi se lancer dans une démarche de développement durable ?

- Parce que l'on se rend compte qu'il faut **faire face à des enjeux planétaires** extrêmement urgents
- Parce que l'on veut **répondre à des enjeux locaux** et satisfaire les aspirations de plus en plus de citoyens (participation, dialogue...)
- Parce que l'Etat y **incite les collectivités** (Stratégie Nationale de DD, 2004), mesures issues du Grenelle de l'Environnement
- Parce que l'on sait qu'on va pouvoir en retirer des **bénéfices directs et indirects**

Une démarche d'amélioration continue





L'agenda 21 Gers, genèse du projet

L'AGENDA 21 GERS

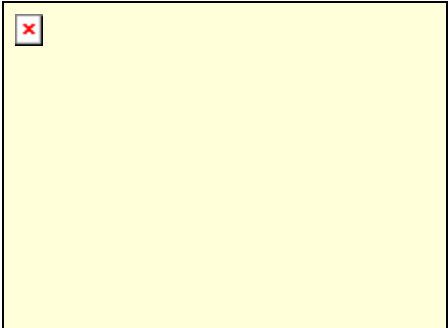
Genèse du projet

- Depuis le début des années 2000 :
- Un contexte institutionnel en mutation
- Des enjeux pour le développement du territoire
- Le Conseil général du Gers s'interroge sur son positionnement institutionnel et sur les conditions d'exercice de ses **compétences**

L'AGENDA 21 **GERS**

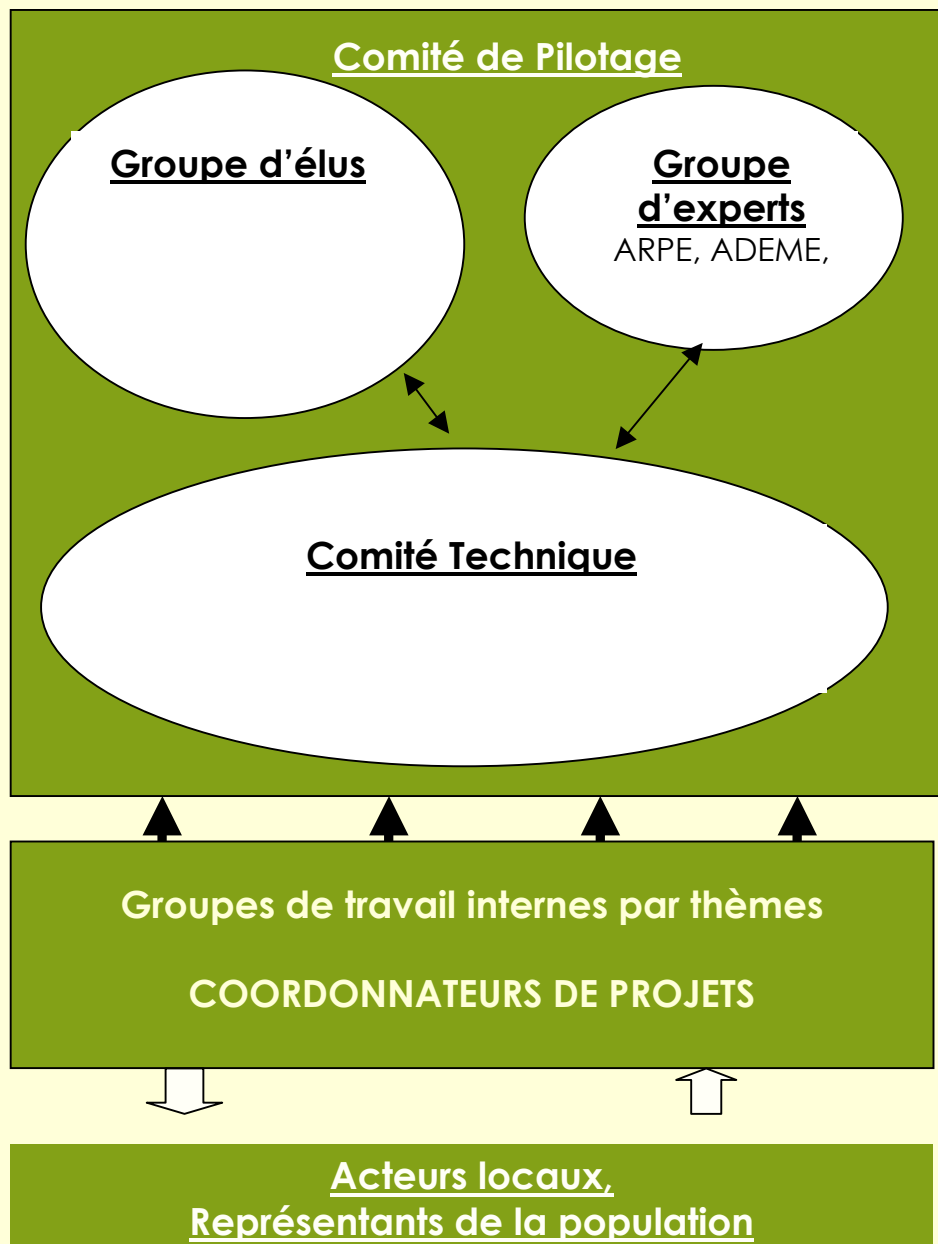
Les temps forts du projet

- 17 décembre 2004 : décision du Conseil Général de **s'engager** dans une démarche d'Agenda 21
- 25 avril 2008 : adoption en assemblée plénière
- Octobre 2008 : reconnaissance nationale par me MEEDDAT
- 2008-2010 : mise en œuvre



Elaboration de l'agenda 21 Gers

Organigramme fonctionnel



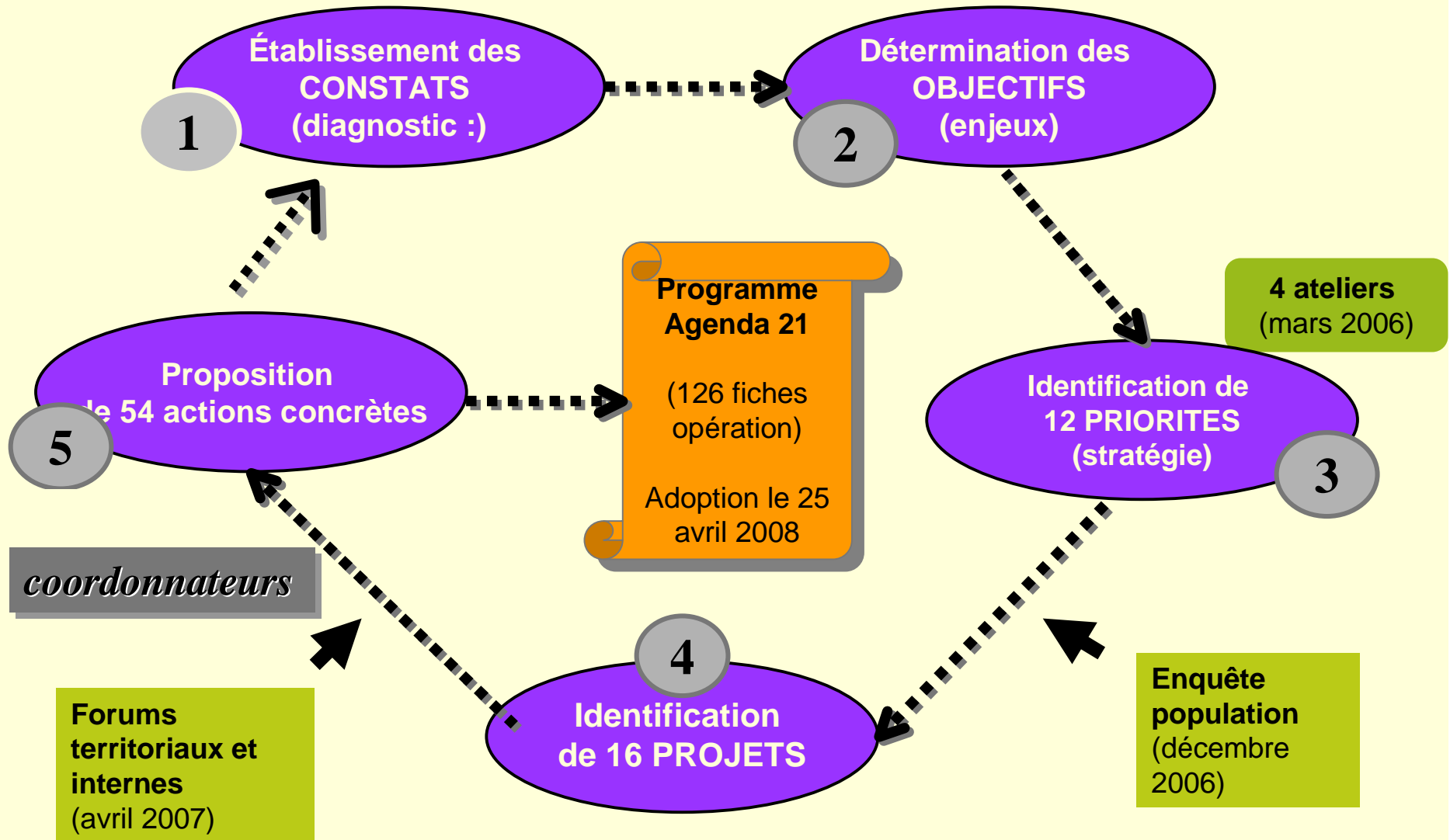
- Orientation, suivi
- Validation conduite de projet
- Validation diverses étapes

- Conseil, orientation

- Mise en œuvre et suivi technique
- Participation au diagnostic territorial
- Participation identification d'enjeux et d'objectifs,
- Participation élaboration d'axes stratégiques
- Propositions d'actions

- Participation à la construction de l'Agenda 21 : enjeux, stratégie et programme d'actions
- Suivi et pérennisation

Méthode d'élaboration de l'Agenda 21 Gers



Les 12 priorités de l'Agenda 21 Gers

1. Diversifier l'activité **économique et les emplois**
2. **Désenclaver** le département
3. Garder et attirer **les jeunes**
4. Accompagner les **publics en situation de précarité**
5. Soutenir le **logement social**
6. Développer les **services** de première nécessité
7. Renforcer la protection de la **ressource en eau**
8. Exploiter le potentiel local en **énergies renouvelables**
9. Maîtriser le **développement urbain**
10. Améliorer la **gestion des ressources**
11. Développer la **transversalité** des services et des actions
12. **Evaluer** en continu les politiques et les projets

La concertation territoriale (avril 2007)

Atelier n°1 : *Aménagement durable du territoire*

- Développer les services de première nécessité en milieu rural
- Désenclaver le département
- Maîtriser le développement urbain

Atelier n°4 : *Conservation et gestion des ressources naturelles*

Atelier n°2 : *Efficacité économique et environnement*

- Diversifier l'activité économique et les emplois
- Soutenir une agriculture durable et de qualité et renforcer la protection de la ressource en eau
- Développer le potentiel local des énergies renouvelables

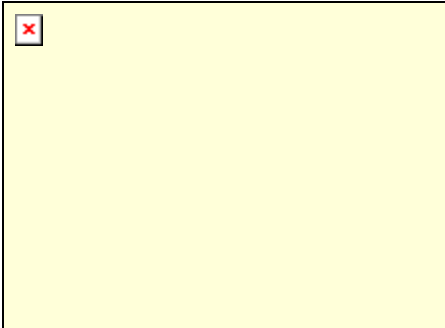
Atelier n°3 : *Équité sociale et environnement*

- Garder et attirer les jeunes
- Accompagner les publics en situation de précarité
- Soutenir le logement social

La concertation territoriale (avril 2007)

3 thèmes au centre des préoccupations des Gersois :
mobilité, eau/agriculture, énergies nouvelles

- Toutes les priorités ont suscité de **nombreuses interventions**
- Près de la moitié des propositions portent sur :
 1. La nécessité de répondre à un fort besoin de **mobilité** intra/interdépartementale
 2. L'importance de maintenir et faire évoluer les activités liées à **l'agriculture** tout en préservant la ressource en **eau**
 3. Les possibilités de développer les **énergies nouvelles**



Le contenu du premier programme de l'Agenda 21 Gers

Quelques actions clés de l'agenda 21 Gers

Projet	Actions clés
<p>1. Promotion d'un développement économique durable et solidaire</p>	<p>Action 1. Promouvoir la qualité des équipements économiques gersois (zones d'activités...) Action 3. Développer et structurer la filière de l' "éco construction"</p>
<p>2. Soutien à une agriculture durable et de qualité</p>	<p>Action 5. Soutenir des productions de qualité en circuits courts (agriculture bio, restauration scolaire...) Action 8. Lutter contre la pollution des eaux (appui sur l'Action test « Gers amont »)</p>
<p>3. Transports plus efficaces et plus respectueux de l'environnement</p>	<p>Action 9. Améliorer l'offre de transport collectif dans le département (numéro Vert...) Action 10. Rechercher des solutions aux problèmes de mobilités et d'insertions (site Internet de covoiturage)</p>
<p>4. Dispositif d'accueil et d'accompagnement des jeunes</p>	<p>Action 12. Favoriser l'accès au logement des jeunes</p>

Quelques actions clés de l'agenda 21 Gers

Projet	Actions clés
<p>5. Amélioration de l'aide et de l'accueil du public et des usagers des services sociaux</p>	<p>Action 15. Optimiser l'accueil dans les services sociaux et la participation des usagers et/ou du public (charte d'accueil)</p>
<p>6. Développement d'une offre de logement social de qualité</p>	<p>Action 18. Construire des logements H.L.M de qualité environnementale et de performance énergétique supérieure</p>
<p>7. Dynamisation du milieu rural gersois</p>	<p>Action 22. Structurer des réseaux culturels locaux, promouvoir la diffusion culturelle gersoise et améliorer les aides départementales aux festivals</p> <p>Action 24. Permettre le maintien des commerces et services et favoriser la diversification de leurs activités</p>
<p>8. Maîtrise des impacts environnementaux et valorisation des ressources locales</p>	<p>Action 25. Initier un plan départemental de la route durable</p> <p>Action 27. Développer des méthodes innovantes de réintroduction de l'arbre et de l'arbuste hors forêt (agroforesterie, ...)</p>

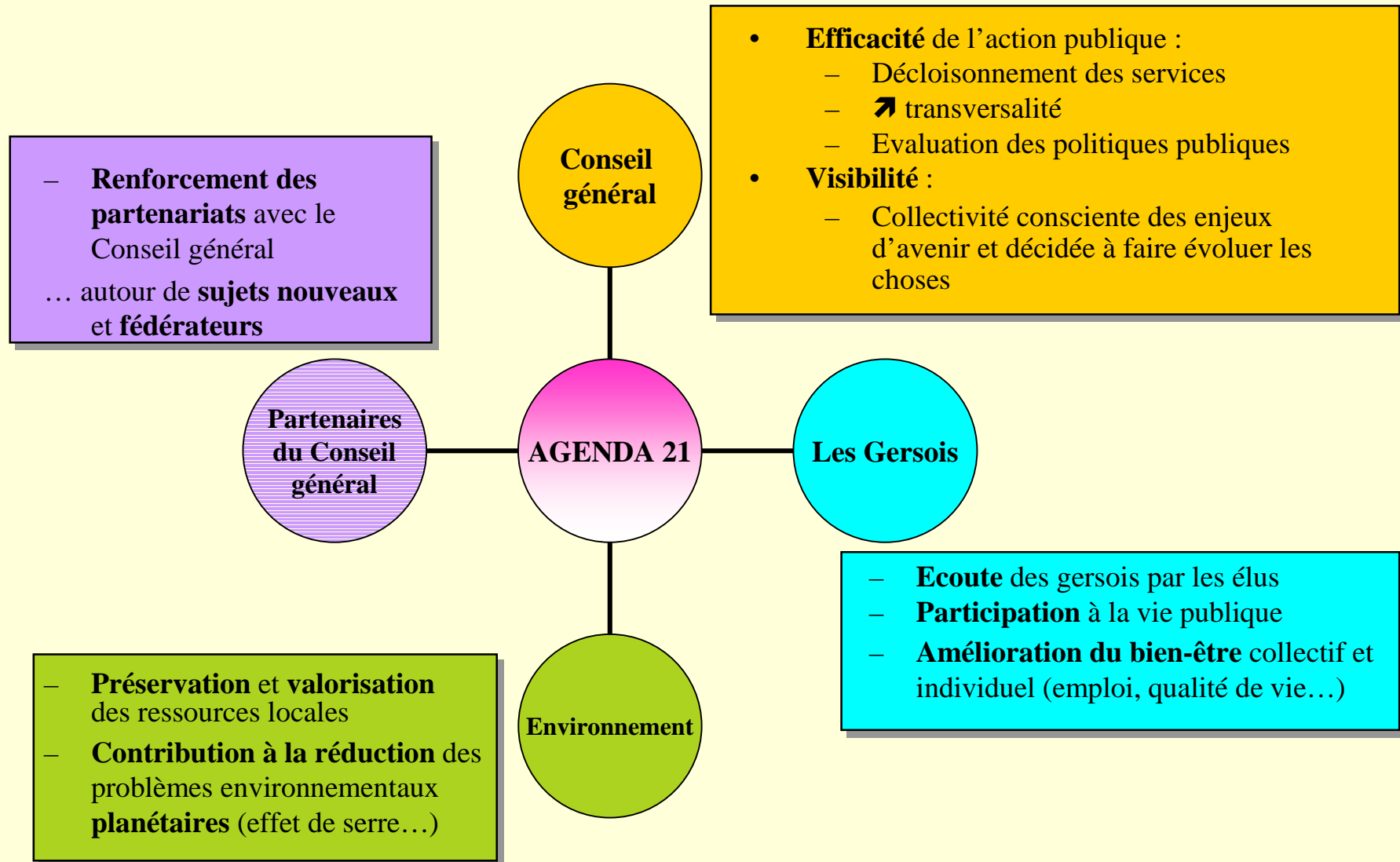
Quelques actions clés de l'agenda 21 Gers

Projet	Actions clés
9. Gestion concertée de l'eau au niveau départemental et interdépartemental	Action 29. Sensibiliser aux usages respectueux de la ressource en eau et les informer sur l'évolution de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (« jardiner sans polluer »)
10. Plan départemental de la qualité environnementale et de la maîtrise de l'énergie	Action 31. Mettre en place une politique d'éco-bonification et d'éco-conditionnalité des aides départementales aux collectivités Action 33. Réaliser un audit CO2 pour le patrimoine départemental (bilan carbone)
11. Développement du potentiel local des énergies renouvelables	Action 35. Développer la valorisation énergétique de la biomasse (hors carburants) pour la production de chaleur et d'électricité (filiale bois-énergie, méthanisation, ...)
12. Protection et valorisation des paysages départementaux	Action 37. Se doter d'outils de planification et de gestion de l'espace (Espaces Naturels Sensibles, Charte Départementale des Paysages)

Quelques actions clés de l'agenda 21 Gers

Projet	Actions clés
13. Pratiques ecoresponsables de l'institution et des agents	<p>Action 42. Optimiser l'utilisation des ressources (papier, eau, électricité...) au Conseil Général</p> <p>Action 43. Mettre en place un plan de qualité environnementale et d'économies d'énergie pour les bâtiments départementaux (HQE, énergie solaire...)</p>
14. Développement des synergies internes et externes	<p>Action 47. Développer dans le Gers les échanges partenariaux et institutionnels autour du développement durable</p>
15. Evaluation continue de l'action du Département et commande publique écoresponsable	<p>Action 48. Prendre en compte le développement durable dans toutes les politiques du Conseil Général et mesurer le développement durable sur le territoire départemental</p> <p>Action 50. Adopter une commande publique écoresponsable</p>
16. Pilotage de l'Agenda 21 et promotion du développement durable	<p>Action 54. Encourager les démarches d'agenda 21 et de développement durable dans le Gers</p>

Quels sont les **bénéfices** d'un Agenda 21 ?





- **Merci de votre attention !**